

tout état hystérique ou hypochondriaque, et l'auteur a eu le mérite d'appeler l'attention médicale sur un ordre d'idées dont les préoccupations anatomiques la détournent trop. (Voir le *Bullet. de l'Acad. de méd.*, t. XXIV, p. 467, 501, 532, 543, 584, où sont reproduites les idées de Bouillaud, Piorry, Baillarger, Beau, Gibert, relatives à cette question.)

L'éréthisme nerveux général peut se présenter sous la forme aiguë ou chronique.

Sandras a décrit avec beaucoup de sagacité clinique, sous le nom de *fièvre nerveuse* ou *surexcitation nerveuse aiguë*, cette fièvre essentielle particulière qui s'allume quand le système nerveux est tendu outre mesure par des préoccupations, des fatigues, de l'insomnie; quand nos travaux ou nos fatigues le maintiennent dans un état de dépense habituelle. « Cette fièvre, dit-il, est caractérisée par des frissons, par de la fréquence et de l'inégalité du pouls qui a une vivacité particulière, par le peu d'intensité de la chaleur et des autres symptômes fébriles. Puis, au bout de quelque temps, de quelques heures, l'équilibre se rétablit à l'aide de quelques excrétions modérées, et la fièvre nerveuse accidentelle a disparu. La thérapeutique de cette fièvre est des plus simples : du repos pour tous les organes; un peu de temps et de patience; du calme dans l'esprit, quand il est possible; une boisson agréable et un peu calmante; quelques cuillerées à café de sirop diacode, suffisent pour amener la détente. » (Sandras, *Considérations sur la fièvre nerveuse et son traitement*, in *Bullet. de therap.*, t. XXXI, p. 383.) Ce qui revient à dire, en somme, que toutes les indications thérapeutiques se résument dans le repos, dans la précaution d'éloigner, autant que possible, du malade toute cause d'agitation ou de préoccupation d'esprit, et qu'il faut laisser à la nature le soin de faire le reste.

La surexcitation nerveuse habituelle (*cachexie nerveuse* de Lorry) répond, je l'ai dit, à l'hystéricisme chronique, aux maux de nerfs, aux vapeurs, à l'état névropathique, à la fièvre hectique nerveuse; elle se traduit par de l'éréthisme de la sensibilité physique et morale, des spasmes divers, et entraîne la fonctionnalité nerveuse tout entière dans un désordre qui peut atteindre des limites inouïes, se transmettre par hérédité, et qui fait de la vie un long supplice, auquel on a cherché, mais sans grande vraisemblance, quelques compensations dans des immunités plus que douteuses.

Cette surexcitation nerveuse, je l'ai dit, peut être générale, ou bien localisée dans quelques départements du centre cérébro-rachidien ou dans quelques plexus ganglionnaires; elle affecte la fonctionnalité des organes dont ils commandent l'innervation,

et y suscite des troubles dont l'irrégularité, la mobilité et l'intrication, constituent les caractères. On peut donc admettre un éréthisme nerveux des différents plexus, un éréthisme nerveux sensoriel, un éréthisme nerveux des sens ou appétits organiques.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces données cliniques et nous passerons, sans plus tarder, à l'étude des moyens antispasmodiques ou *anéréthistiques*. Nous trouvons ici à examiner : 1° les agents de la médication antispasmodique; 2° le régime antispasmodique.

ARTICLE 1^{er}. — MÉDICAMENTS ANTISPASMODIQUES

Je dois tout d'abord faire remarquer que la médication antispasmodique se sert des mêmes agents, en les adaptant à son but spécial par le mode d'administration et les doses, que certaines autres médications que nous avons étudiées jusqu'ici, en particulier la médication analgésique et la médication amyosthénique. On ne s'étonnera donc pas de voir reparaître ici un bon nombre des substances dont nous avons déjà indiqué les propriétés et l'usage, à propos de médications voisines.

Le nombre des antispasmodiques s'accroîtrait abusivement si l'on voulait comprendre sous cette désignation tous les agents susceptibles de faire disparaître, ou tout au moins de réfréner momentanément, l'état spasmodique général ou local. Comme l'ont judicieusement fait remarquer Trousseau et Pidoux, il convient de refuser ce nom aux moyens très-divers qui, s'adressant à la cause diathésique ou organique des spasmes *secondaires*, enlèvent ceux-ci du même coup. A ce compte, toutes les médications renfermeraient des antispasmodiques. On doit donc, sous peine de tout confondre, réserver ce nom aux seuls *antispasmodiques directs*.

Les antispasmodiques, ainsi limités, forment dans la classe des médicaments *nervins*, c'est-à-dire qui s'adressent au système nerveux, un anneau intermédiaire entre les *excitants* et les *stupéfiants*, et qui participe de la nature des deux. Ce rapprochement se conçoit, puisque ces trois groupes de médicaments s'adressent à trois manières d'être anormales de l'innervation. On pourrait trouver leur caractéristique réciproque et dire que les stupéfiants s'adressent principalement à l'élément *douleur*; les antispasmodiques, à l'élément *éréthisme*, et les excitants, à l'élément *atonie*. Et de là vient que les antispasmodiques, ont, entre ces deux médications voisines, des frontières extrêmement indécises. Ainsi les éthers, le chloroforme, les cyani-